

Karu'Covoit

Bilan d'usage

7 août 2023 au 7 août 2026

Syndicat Mixte du
Petit Cul-de-Sac Marin



Envoyé en préfecture le 06/10/2026

Reçu en préfecture le 06/10/2026

Publié le 06/10/2026

ID : 971-259710218-20260930-DEL36_10_2026-DE

Berser
Levrault



Les chiffres clés de la période

7 août 2023 au 7 août 2026

24 221

trajets passagers

1 683

covoitureurs uniques

28

communes touchées

232

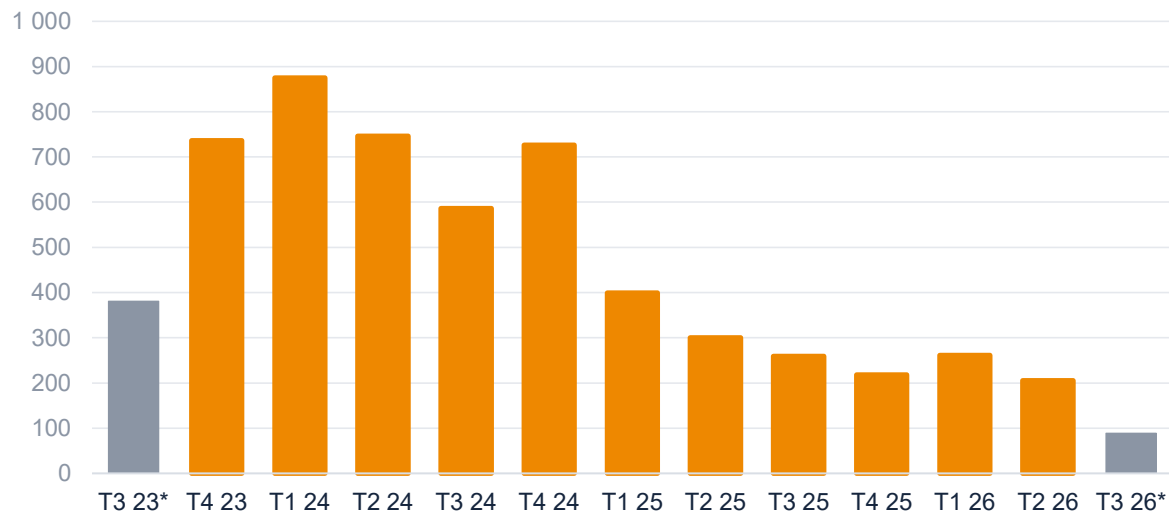
OD communales
distinctes

Un service utilisé par 1 683 personnes sur trois ans, avec 28 communes touchées.

16,9 km par trajet en moyenne. Une OD correspond à un couple de communes orienté.

Évolution des inscriptions

Nouveaux inscrits par trimestre sur septembre 2023 à juillet 2026



5 976

nouvelles inscriptions. Le recrutement ralentit après 2024. L'effet prime gouvernementale de 100€ a beaucoup joué en 2024

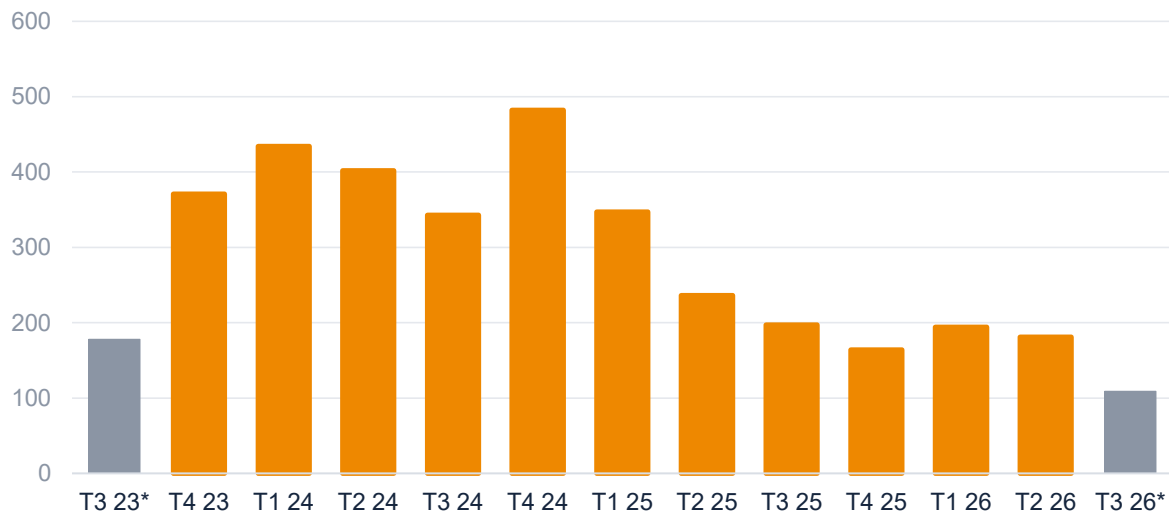
8 367

inscrits cumulés au 31 juillet 2026, contre 2 586 au 31 août 2023.

Source : export inscrits. Mois complets uniquement, septembre 2023 à juillet 2026. * T3 2023 = septembre ; T3 2026 = juillet.

Évolution des covoitureurs

Usagers uniques par trimestre, conducteurs et passagers réunis



T3 2023 = 7 août au 30 septembre ; T3 2026 = 1er juillet au 7 août.

1 683

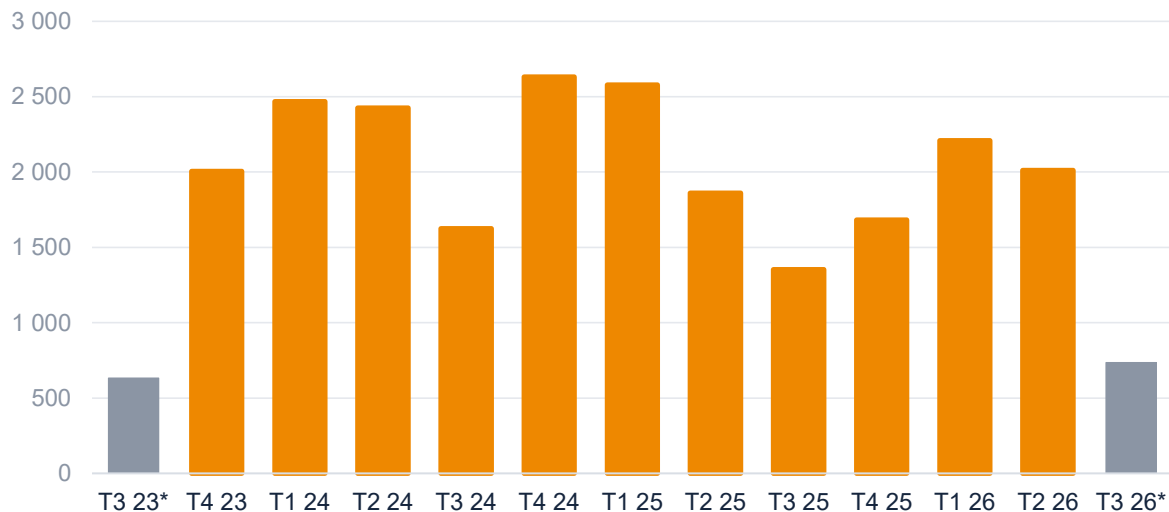
personnes différentes sur toute la période, sans double compte entre les rôles.

103 actifs

en juillet 2026, contre 295 au pic mensuel de novembre 2024.

Évolution des trajets réalisés

Trajets passagers par trimestre, sur les dates exactes du bilan



24 221

trajets passagers sur les trois années du bilan.

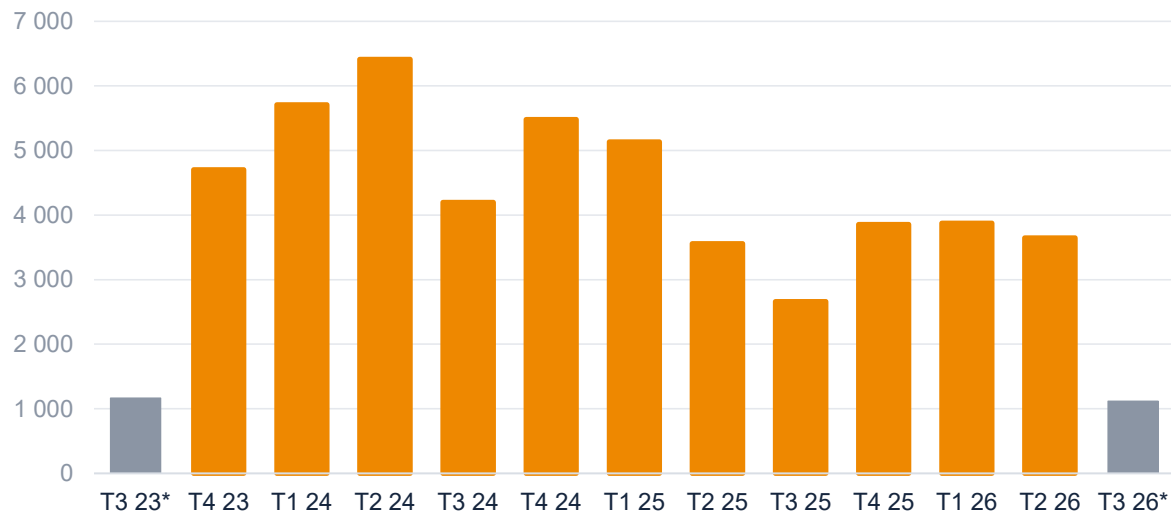
4 845 trajets

de janvier à juillet 2026, un volume stable face aux 4 842 trajets de 2025.

*Trimestres partiels en gris. T3 2023 commence le 7 août, T3 2026 s'arrête le 7 août.

Évolution du CO₂e économisé

Émissions évitées par trimestre (kg), sur septembre 2023 à juillet 2026



* T3 2023 = septembre ; T3 2026 = juillet.

51,518 t

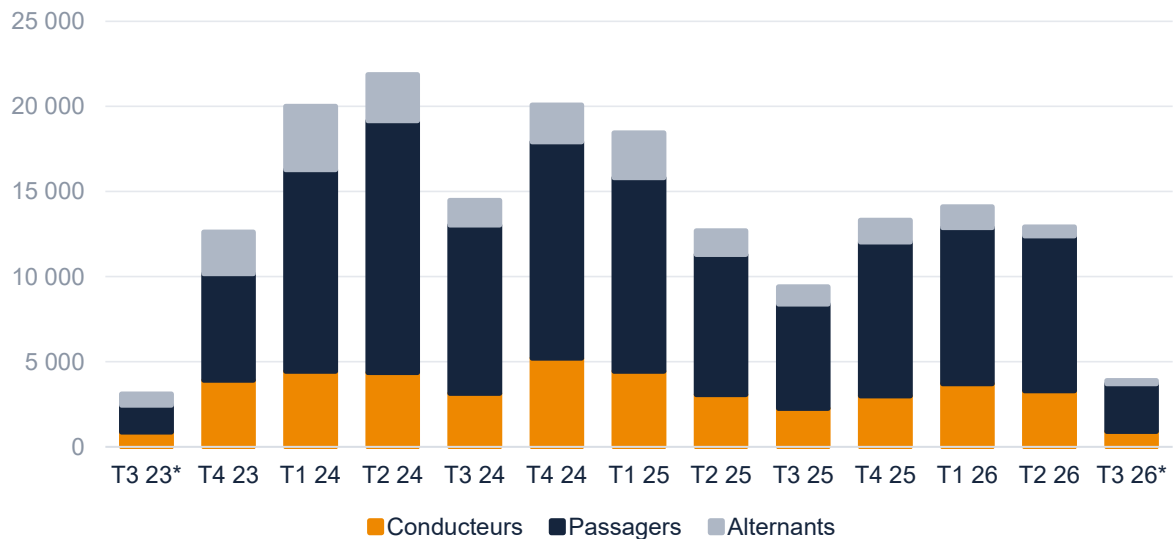
de CO₂e évité sur les 35 mois complets.

-8,2 %

de janvier à juillet 2026 par rapport aux mêmes mois de 2025, avec des trajets plus courts.

Évolution des gains de pouvoir d'achat

Gains trimestriels (€), sur septembre 2023 à juillet 2026



180 000 €

de gains sur les 35 mois complets.

64 %

des gains concernent la catégorie Passagers. Le gain total atteint 30 916 € sur janvier à juillet 2026.

Source : export gains. Somme des gains Conducteurs, Passagers et Alternants par période. Mois complets uniquement. * T3 2023 = septembre ; T3 2026 = juillet.

Les principales origines-destinations

Dix premiers couples de communes, dans le sens départ vers arrivée

N°	Départ	Arrivée	Trajets	Part
1	Sainte-Anne	Sainte-Anne	1 253	5,2 %
2	Les Abymes	Les Abymes	994	4,1 %
3	Le Gosier	Pointe-à-Pitre	804	3,3 %
4	Les Abymes	Baie-Mahault	783	3,2 %
5	Pointe-à-Pitre	Le Gosier	769	3,2 %
6	Baie-Mahault	Baie-Mahault	723	3,0 %
7	Pointe-à-Pitre	Les Abymes	691	2,9 %
8	Le Gosier	Les Abymes	653	2,7 %
9	Baie-Mahault	Les Abymes	649	2,7 %
10	Baie-Mahault	Pointe-à-Pitre	628	2,6 %

32,8 %

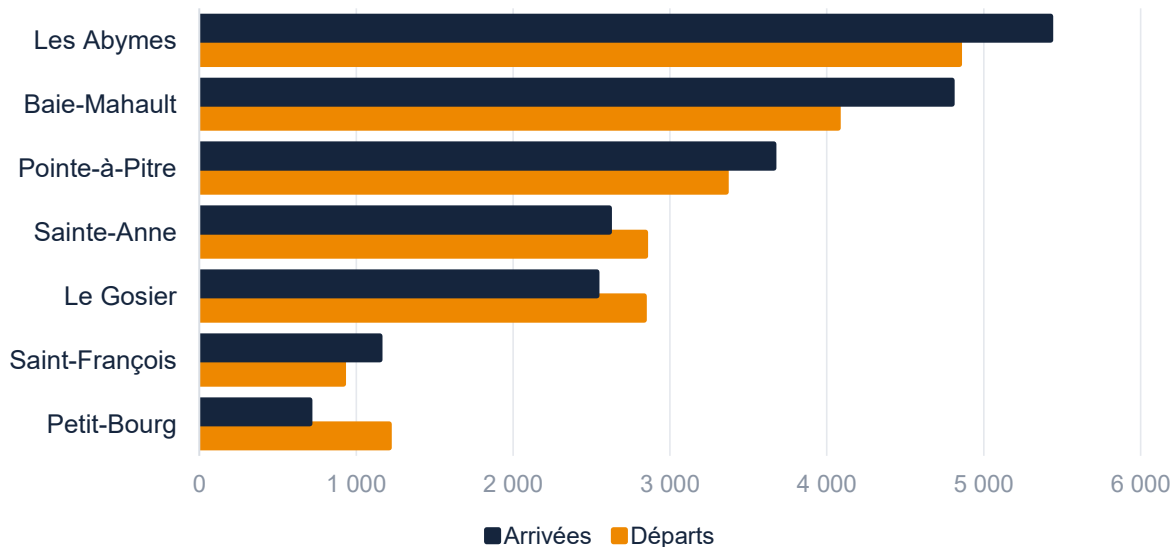
des trajets se concentrent sur ces dix OD.

1 573 trajets

entre Le Gosier et Pointe-à-Pitre, les deux sens réunis.

Les communes les plus concernées

Départs et arrivées dans les sept communes les plus fréquentées



27 communes

27 communes de départ et 27 d'arrivée. La couverture compte chaque commune une seule fois.

Les Aymes

Premier pôle, avec 4 846 départs et 5 426 arrivées.

Source : CRM. Un trajet compte un départ et une arrivée. Un trajet intra-communal apparaît dans les deux séries.

Un usage stable, porté par moins d'usagers

Comparaison de janvier à juillet, à durée identique en 2024, 2025 et 2026

Janvier à juillet	2024	2025	2026
Trajets passagers	5 519	4 842	4 845
Usagers actifs / mois	235	172	119
Nouveaux inscrits	1 820	787	555
Participations / actif / mois	6,7	8,0	11,6
CO ₂ e évité (kg)	13 783	9 414	8 642
Gains de pouvoir d'achat	47 534 €	33 799 €	30 916 €

-31 %

d'actifs mensuels en 2026 par rapport à 2025, pour un nombre de trajets stable.

11,6 participations

par actif et par mois en 2026, contre 8,0 en 2025. L'usage devient plus intensif.

L'investissement du SMT sur la période:



180 000€

De frais fixe



17 439 €

De commissions aux
trajets



36 331 €

De subventions des
trajets



233 770€

Les enseignements des trois années

Lecture des résultats et implications pour le service

Les trajets se maintiennent en 2026

De janvier à juillet, le nombre de trajets reste stable face à 2025.

Le renouvellement des usagers ralentit

Sur ces mêmes mois, les nouvelles inscriptions reculent de 787 à 555 (-29 %). La relance du recrutement mérite une attention spécifique.

Les résultats justifient de préserver l'usage

Le bilan compte 24 219 trajets et 27 communes touchées. Les mois complets documentent 180 000 € de gains et 51,518 tonnes de CO₂e évité.

Source : export CRM, heure de Guadeloupe. 07/08/2023 au 07/08/2026.